

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU 13 MAI 2019

Sont présent(e)s : Mmes Sylvie Desnoyers
Isabelle Dorval
Johanne Drolet
Isabelle Leblanc
Isabelle Martineau
Chantal Moffet

Mrs. François Auclair
Frédéric Parrot
Philippe Gimaïel

Est absente : Mmes Karine Gagnon
Karine Gaudreault

1. **Mot de bienvenue**

Puisque Mme Gagnon est absente, M. Parrot préside la rencontre et commence par souhaiter la bienvenue aux membres.

Résolution : CÉ 18-19-027

Nous avons la visite de Mme Cathie Morrier qui représente le service de garde. Nous souhaitons discuter du point 7.5 Programmation des journées pédagogiques 19-20 immédiatement afin de la libérer par la suite.

Une feuille est remise aux membres. Ils prennent le temps de lire chaque activité proposée. Nous remarquons qu'il y a une alternance entre l'école et les sorties. Lors d'une sortie, le coût pour l'activité est indiqué dans la colonne appropriée et il faut y ajouter le coût de la journée qui est de 12,29 \$.

Il peut y avoir, aussi, la possibilité que certains élèves puissent demeurer à l'école s'ils ne désirent pas participer à la sortie. Par contre, le service de garde doit avoir un minimum de 12 élèves inscrits.

La planification des journées pédagogiques 19-20 est adoptée à l'unanimité.

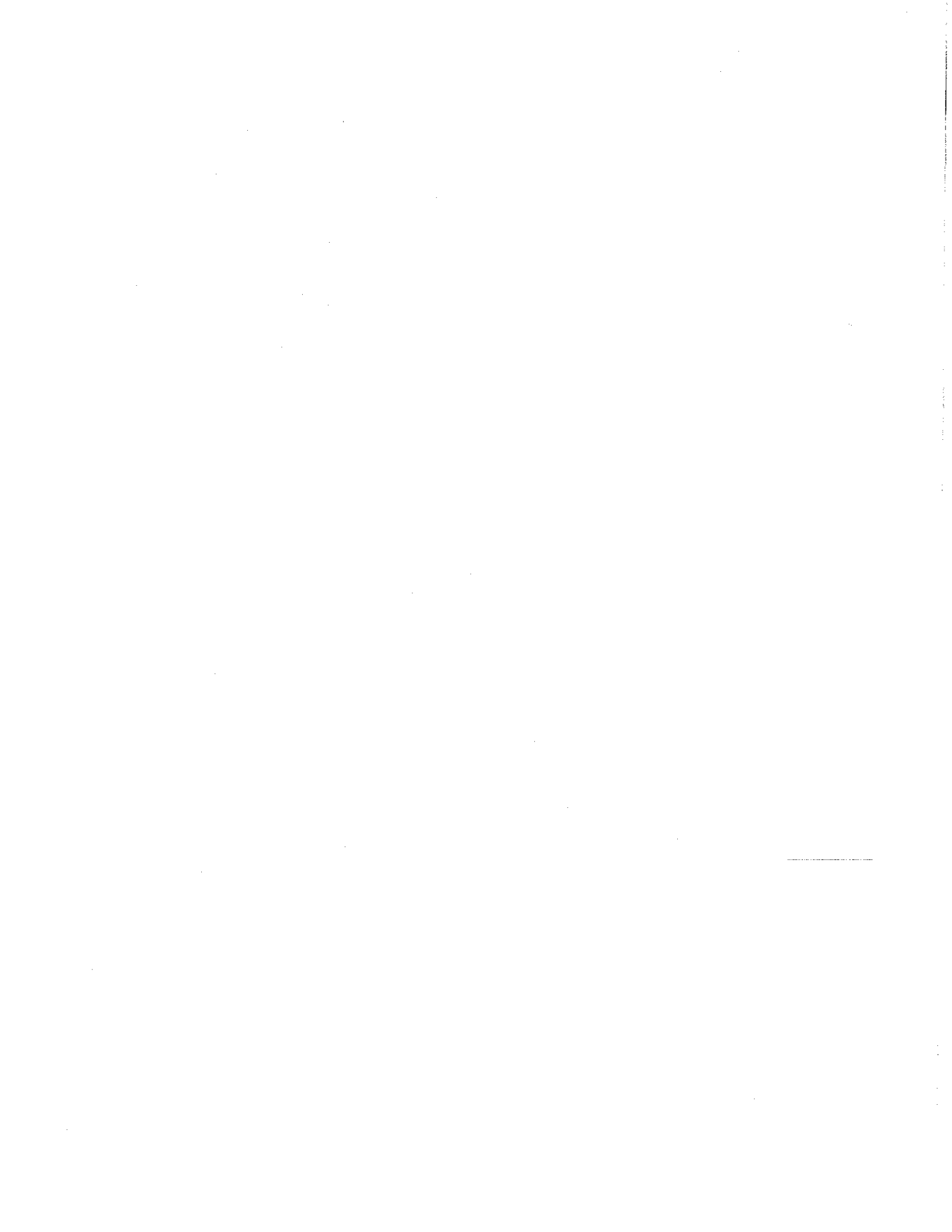
Résolution : CÉ 18-19-028

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Parrot fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Moffet demande d'ajouter deux sujets au point 8. Autres sujets :

- 8.1 Compensation du 19 juin pour les élèves de 6^e année
- 8.2 Recours collectif

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.



Résolution : CÉ 18-19-029

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2019 et suivis

M. Parrot demande si les membres ont des questions concernant le contenu du procès-verbal. À ce moment, nous nous rendons compte que les membres ont seulement reçu le recto du procès-verbal, donc Mme Moffet va faire les copies nécessaires. M. Parrot fait la lecture, séance tenante. Il est à noter qu'il manque le nom de Mme Isabelle Leblanc dans la liste des membres présents et qu'au point 3, il manque la résolution.

La vérification du système de ventilation n'a pas encore été faite.

Concernant les photos, Mme Leblanc nous demande de procéder comme par les années passées.

Recréations de 20 minutes l'an prochain, il y a eu quelques discussions, mais rien n'est statué pour le moment.

Mme Moffet n'a jamais rencontré Mme Béliveau.

M. Parrot propose d'adopter le procès-verbal du 10 avril 2019 avec les modifications apportées. Il est appuyé par M. Gimaiel.

4. Questions du public

Aucun public n'est présent.

5. Reddition de comptes de la directrice

Mme Moffet remet une feuille à chacun. Elle mentionne qu'il faut garder en tête que le surplus servira au recours collectif. Le budget du service de garde va très bien. **Concernant la santé globale, il est certain qu'il manquera du budget malgré le Source-O-Thon. Les élèves vivront quand même toutes les activités planifiées. Nous regarderons si l'argent manquant pourra être pris dans le fonds à destination spéciale.**

Pour les deux prochaines années, les surplus seront gelés.

6. Correspondance reçue

Aucune correspondance reçue.

7. Travaux du conseil

Résolution : CÉ 18-19-030

7.1 Frais chargés aux parents 2019-2020

Suite au recours collectif, Mme Moffet nous informe que les avocats de la commission scolaire nous surveillent de près et font un travail rigoureux. D'ailleurs, les frais demandés aux parents ont été révisés à la baisse pour l'an prochain. Il faut mentionner aussi que les feuilles présentées sont strictement à titre indicatif, car les vraies factures sont aux noms des élèves avec toutes les informations confidentielles.

Nous faisons le tour de tous les niveaux :

Précolaire : 36,55 \$ aucune modification

1^{re} année : 70,25 \$ il faut enlever les papiers mouchoirs sur la liste du matériel

2^e année : 76,00 \$ aucune modification

3^e année : 60,43 \$ il faut enlever le matériel pour les arts et les sciences

4^e année : 76,23 \$ reprographie pour la classe prix révisé à la baisse (23,00\$)

5^e année : 84,16 \$ aucune modification

6^e année : 82,55 \$ aucune modification

Com 1 nouveaux élèves : 81,75 \$, nous avons modifié le nombre de 5 à 2 gommes à effacer dans la liste du matériel

Com 1 anciens élèves : 60,81 \$, même chose

Com 2 : 51,25 \$, aucune modification

Suite à la demande de Mme Gagnon, nous modifierons les listes de matériel afin qu'elles soient plus uniformes.

M. Parrot demande d'adopter les frais chargés aux parents tels que modifiés. Proposition adoptée à l'unanimité.

7.2 Déplacement de la clientèle

Malheureusement, aucun parent ne s'est porté volontaire pour déplacer leur enfant vers l'école Château D'Eau, nous avons dû procéder au déplacement de 4 élèves selon les priorités suivantes :

- les élèves provenant d'une autre commission scolaire (entente de scolarisation);
- les élèves provenant d'une autre école de la Commission scolaire de la Capitale (choix-école);
- les élèves du bassin de l'école, du plus éloigné au plus près. **(Notre situation actuelle).**

Certains élèves que nous avons dû déplacer avaient un frère ou une sœur. Donc, nous avons perdu certains élèves dans d'autres niveaux.

7.3 Ressources 2019-2020

Pour le moment, Mme Moffet ne peut discuter des ressources pour l'an prochain. Elle doit, tout d'abord, rencontrer l'équipe-école avant de nous en parler. Point reporté au prochain CE.

7.4 Santé globale et vie à l'école

Les cours pour la santé globale se sont terminés la semaine dernière. Une belle corvée a été organisée par Mme Isabelle, certains élèves ont fait du nettoyage dans le boisé. Activité très appréciée des élèves.

Une vidéo a été faite également au préscolaire par le comité de transition au préscolaire. Mme Dominique, enseignante, fait partie de ce comité.



7.5 Service de garde

a) Programmation des journées pédagogiques 2019-2020

Point déjà discuté.

7.6 Accueil des élèves des classes de communication et du préscolaire

La rencontre pour les nouveaux élèves des classes de communication n'a pas encore été fixée. Celle pour les élèves du préscolaire, sera le 6 juin en après-midi. Les invitations devraient partir bientôt par courriel. Cette année, nous ferons un grand changement pour cette rencontre. Le comité de transition nous a fourni des informations importantes et nous suivrons leurs recommandations afin que les parents puissent se sentir mieux accueillis.

7.7 Projet éducatif

Nous décidons de poursuivre au point 8. Et de revenir par la suite pour finir avec le projet éducatif.

Le canevas est présenté. M. Parrot compare le projet éducatif avec le guide de références du Ministère. Mme Moffet demande à M. Parrot de l'aider à faire une révision linguistique afin de présenter le projet éducatif final. M. Parrot accepte avec plaisir.

À la page 2, il est mentionné que les organismes sont quasi absents. On aurait dû lire que les organismes communautaires dans notre secteur sont méconnus. Nous devons également ajouter le basketball féminin.

À la page 4, « Notre mission », il est proposé de la revoir en y ajoutant la motivation pour les pousser vers un dépassement de soi, de développer leurs aspects culturels et sociaux et de faciliter leur transition pour la poursuite vers le secondaire. Leur enseigner qu'ils doivent agir davantage et faire des sacrifices pour parvenir à leurs fins. Avoir une influence positive, tout cela en vue d'une réussite personnelle.

M. Parrot demande d'ajouter une description plus détaillée des résultats des élèves EHDAA, le taux de réussite et le nombre de plans d'intervention.

L'an prochain, il est mentionné que M. Sébastien, enseignant de 5^e année, sera libéré une demie journée par cycle en partenariat avec Miss Sarah pour du co-enseignement afin de démystifier le monde de l'informatique.

Plusieurs autres commentaires sont faits. Mme Moffet tient à remercier les membres pour les commentaires très constructifs.

Au prochain conseil d'établissement, le 11 juin prochain, le projet devra être adopté.

Résolution : CÉ 18-19-031

8. Autres sujets

8.1 Compensation le 19 juin 2019 pour les élèves de 6^e année

Le 18 juin 2019, les élèves de 6^e année iront faire une croisière sur le MV Louis-Joliete. Ils arriveront tard le soir.



Mme Moffet demande aux membres si les élèves et l'enseignante peuvent demeurer à la maison le lendemain matin à titre de compensation de temps.

Mme Isabelle Dorval demande d'approuver cette compensation, elle est appuyée par M. Gimaïel.

8.2 Recours collectif

Mme Moffet informe les membres qu'elle possède une copie d'une résolution que le conseil des commissaires a approuvée concernant les sommes qui devront être imputées aux écoles concernant le recours collectif.

L'école de la Source devra rembourser 32 035 \$ de son surplus. Elle mentionne qu'il y aura un fonds d'aide pour certaines écoles.

9. Rapport du représentant au comité de parents

Puisque Mme Gaudreault est absente, aucun suivi n'est fait.

Résolution : CÉ 18-19-032

10 Levée de l'assemblée

M. Auclair propose la levée de l'assemblée et il est appuyé par M. Parrot. La séance est levée à 20 h 55.


Sylvie Desnoyers,

Secrétaire du conseil d'établissement


Chantal Moffet,
Directrice


Frédéric Parrot,
Vice-président du CE

